



Du 18 septembre au 31 décembre 2017

TENTEZ DE GAGNER

*Un séjour à Venise et...*



*... deux tenues taillées sur-mesure*  
DANS L'UN DE NOS ATELIERS DE CONFECTION PARTENAIRES

Pour participer, achetez une machine Saeco Xelsis  
et inscrivez-vous sur le site : [www.xelsis-saeco.fr](http://www.xelsis-saeco.fr)

Jeu gratuit avec obligation d'achat.

Détails du règlement disponibles sur [www.xelsis-saeco.fr](http://www.xelsis-saeco.fr) et au dos du bulletin



## **EXTRAIT DE RÈGLEMENT JEU SAEKO® XELYSIS**

Jeu internet par tirage au sort avec obligation d'achat du 18/09/2017 au 31/12/2017 inclus, organisé par la société PHILIPS FRANCE COMMERCIAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 100 000 € dont le siège social est situé au 33 rue de Verdun 92156 SURESNES, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 811 847 243, ouvert à toute personne physique (à l'exception du personnel de la Société Organisatrice, des membres des sociétés ayant participé à son organisation et leurs familles respectives) majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une participation par personne et un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse électronique). L'offre est disponible à l'adresse suivante : [www.philips.fr/promotions](http://www.philips.fr/promotions).

### **Le jeu :**

Le Jeu est relayé sur le site internet [www.philips.fr/promotions](http://www.philips.fr/promotions) et est accessible soit directement soit en flashant le QR Code\* présent sur les éléments de communication du dispositif Saeco®. Pour jouer, le participant doit :

1. Acheter une machine expresso Saeco® Xelsis sur le site [www.maxicoffee.com](http://www.maxicoffee.com) entre le 18/09/2017 et 00:01 et le 31/12/2017 23:59.
2. Se connecter sur le site <http://www.philips.fr/promotions>, soit directement soit en flashant le QR code au recto dans les 15 jours calendaires suivant votre achat.
3. S'inscrire sur le site et remplir le formulaire. CETTE ÉTAPE EST OBLIGATOIRE.
4. Pour valider définitivement l'attribution de son gain, s'il est tiré au sort, le gagnant devra fournir et renvoyer par courrier la preuve d'achat suivante : l'original du ticket de caisse/facture de la machine expresso Saeco® Xelsis en entourant : le libellé, le prix, la date d'achat du produit.

L'adresse d'envoi sera communiquée lors du tirage au sort.

### **Obtention du gain :**

Le tirage au sort sera effectué dans les 10 jours ouvrés suivant la fin du Jeu sous contrôle d'un huissier de justice de la SCP AIX-JUR'ISTRES dépositaire du présent règlement. Suite au tirage au sort, les gagnants seront informés de leur gain sous 15 jours ouvrés suivant la fin du Jeu par courrier recommandé avec accusé de réception. Il sera alors demandé de justifier de leur achat d'une machine Saeco® Xelsis. Sans réponse dans un délai de 10 jours ouvrés, ils perdront définitivement le bénéfice de leur lot. Les frais de participation et notamment de connexion, affranchissement ou appels ne sont pas remboursés.

### **Dotations mises en jeu :**

2 Séjours à Venise sur la base de deux adultes d'une valeur unitaire maximale de 5 214,12€ TTC / séjour. Ce séjour comprend les vols aller/retour au départ de Paris, les taxes aériennes, les bagages cabine, les bagages en soute, 5 nuits en hôtel 4 étoiles (base chambre double), les petits déjeuners, la pension complète sous forme de carte traveller créditee à hauteur de 300€ et des chaussures ou un costume sur mesure sous forme de carte traveller créditee à hauteur de 1000€ par personne pour une totale liberté de choix du couturier. Votre séjour ne comprend pas : les dépenses personnelles, les repas et boissons hors forfait et les transferts.

### **Responsabilité :**

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si pour cause de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté ce Jeu devait être annulé, prolongé, écourté, modifié ou reporté. Tout changement fera l'objet d'informations préalables par tout moyen approprié. Des additifs et modifications de règlement peuvent alors éventuellement être publiés pendant le Jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

La Société Organisatrice pourra annuler ou suspendre tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit (mise en place d'un système de réponse automatisé, rythme de gain inhabituel...), notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu, et notamment en cas de communication d'informations erronées. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par un virus, bug informatique, intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à la Société Organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Jeu.

Le présent règlement est déposé auprès auprès de la SCP AIX-JUR'ISTRES, Huissiers de Justice associés à 13100 AIX-EN-PROVENCE - Immeuble «Le Grassi» - Impasse Grassi, et peut être consulté gratuitement sur le site du Jeu <http://www.philips.fr/promotions>

Les informations collectées sont enregistrées par la Société Organisatrice et destinées à notre prestataire HighCo Data pour la gestion de l'opération. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement. Si vous avez consenti à recevoir des informations de Philips, vos données seront conservées en dehors de l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de Philips pour une durée de 24 mois à compter de leur collecte ou du dernier contact de votre part. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour des motifs légitimes aux données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : [privacy@philips.com](mailto:privacy@philips.com).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre Service Consommateur Philips au : 01 57 32 40 51 (coût d'un appel local sauf surcoût éventuel selon opérateur).

\*Applications Lecteur de code 2D disponible en téléchargement sur votre boutique en ligne (App Store d'Apple ou Google Play...).